

Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

DÉCEMBRE 2011 - FÉVRIER 2012 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 21 DÉCEMBRE 2011 ET DU 15 FÉVRIER 2012



Les étudiants en biologie de l'UQAR se sont une fois de plus illustrés lors des compétitions des Jeux Interbio, qui se déroulaient cette année à l'UQAC, en remportant pour une 3^e année consécutive la 1^{re} place.

RÉUNION SPÉCIALE DU 21 DÉCEMBRE 2011 (2011-13-AG-S)

Entente entre l'UQAC et l'Agence du Développement économique Canada

L'UQAC projette d'implanter un Centre de transfert technologique et de développement des affaires (CTDA-UQAC) sur son campus. La valeur totale du projet s'élève à 5 685 000 \$, montant qui comprend la construction d'un bâtiment et l'achat d'équipements spécialisés.

Pour la réalisation de ce projet, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé une entente de contribution non remboursable de 5 116 500 \$ entre l'UQAC et l'Agence du Développement économique Canada dans le cadre du Programme Croissance des entreprises et des régions (DEC-Croissance).

RÉUNION DU 15 FÉVRIER 2012 (2012-1-AG)

INFORMATION

Rectorat UQTR

Le 19 janvier dernier, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de Mme **Nadia Ghazzali** au poste de rectrice de l'UQTR à compter du 1^{er} février 2012 pour un mandat de cinq ans.

NOMINATIONS

Rectorat de l'UQAR

Le 6 février 2012, M. Michel Ringuet, recteur de l'UQAR, a informé la présidente de l'Université du Québec de son intention de quitter ses fonctions à la fin du mois d'août pour exercer son droit à la retraite. L'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Jean-Pierre Hotte**, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, et M. **Nelson Michaud**, directeur général de l'ENAP, au Comité de sélection en vue de la désignation d'une personne pour assumer le rectorat de l'UQAR.

Également, sur la recommandation du Conseil d'administration de l'UQAR, l'Assemblée a pris acte des critères de sélection et de la durée de la consultation pour la désignation du futur chef d'établissement.

Outre les personnes précitées, le Comité de sélection est composé de Mme Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, de Mme Françoise Roy, présidente du Conseil d'administration de l'UQAR, et de M. Jean Bernatchez, professeur à l'UQAR. M^e André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, agira comme secrétaire du Comité.

Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ)

Sur la recommandation du Comité exécutif de l'UQAC, l'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Luc Boudreault**, adjoint au vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration de l'UQAC, au Comité de retraite du RRCCUQ pour un mandat de trois ans, du 15 février 2012 au 14 février 2015.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Émission de nouvelles lettres patentes à la TÉLUQ

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont pris connaissance des nouvelles lettres patentes d'école supérieure de la Télé-université publiées dans la Gazette officielle du Québec du 11 janvier 2012. Les lettres patentes de la Télé-université entrent en vigueur le 60^e jour suivant la publication de l'avis de leur délivrance dans la Gazette officielle du Québec.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 77 diplômes à des étudiants de l'UQAR (40) et de l'INRS (37). Depuis sa fondation en 1969, l'Université du Québec a délivré 537 483 diplômes.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Suivi périodique des projets immobiliers

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont été informés de l'état d'avancement des projets de construction en cours de réalisation dans le réseau de l'Université du Québec, ce qui représente onze grands projets d'une valeur supérieure à 1 000 000 \$, pour un montant total de 88 701 414 \$. Les deux projets majeurs sur le plan financier sont l'agrandissement du Campus de Rouyn-Noranda et les résidences étudiantes de l'ÉTS, totalisant à eux deux 62 461 042 \$.

Entente entre l'ENAP, la TELUQ, l'INRS et l'Université du Québec concernant l'occupation de locaux dans l'édifice Henri-Julien à Montréal

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé la conclusion d'une entente entre l'ENAP, la TELUQ, l'INRS et l'Université du Québec qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2012 concernant le partage des subventions, profits et pertes pour les locaux occupés et réputés occupés par ces établissements dans l'édifice Henri-Julien à Montréal.



Les bureaux de la Télé-université situés à Québec.